

Chantier Gorges de l'Ardèche 2026

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

29 août - 5 septembre

Photo
(numérique ok)

Fiche d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Sexe : | F | - | M |

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone (portable de préférence pour le jour J) : _____

E-mail : _____

Né(e) le : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom _____ Prénom _____

Tel _____

Comment pensez-vous vous rendre sur place ? Seriez-vous intéressé pour faire du covoiturage avec d'autres volontaires ? (si oui, d'où partez-vous avez-vous un véhicule ?)

.....

Avez-vous des problèmes de santé / des allergies ?

O Non O Oui :

Avez-vous un régime alimentaire particulier ? Si oui, lequel ?

O Non O Oui :

Situation professionnelle :

O Étudiant (préciser)

O Sans emploi

O En activité (préciser)

O Retraité

O Autre (préciser)

Autres diplômes ou compétences pouvant être utiles à la mission :

.....

Votre expérience, vos motivations

Avez-vous déjà participé à des missions / séjour d'écovolontariat ou de bénévolat ? Si oui, précisez.

.....

Quelles sont vos expériences antérieures significatives de vie ou de travail en collectivité ? (colonies, colocation, WWOOFING, échanges, ...)

.....

Pourquoi avez-vous choisi ce chantier en particulier ?

.....

Qu'attendez-vous de ce séjour ?

.....

.....

Quelles sont pour vous les qualités requises pour participer à ce chantier et que vous pourriez mettre en avant ?

.....

Avez-vous des compétences /des passions que vous pourriez faire partager au groupe ?

.....

Êtes-vous déjà sensibilisé à l'environnement /développement durable ? Précisez.

.....

.....

.

Vous souhaitez ajouter quelque chose...

.....

Modalités d'inscription

Attention ! Aucune inscription ne sera validée sans l'ensemble de ces pièces :

1. Envoyer cette fiche dûment remplie par e-mail à info@volontairesnature.org.

Attendez la validation de votre « candidature » avant de passer à l'étape suivante.

2. Règlement (sur internet) de votre adhésion via Helloasso (15 €) avant le début du chantier :

<https://www.helloasso.com/associations/volontaires-pour-la-nature-a-pas-de-loup/adhesions/adhesion-2026>

Seuls les adhérents peuvent participer aux chantiers et autres activités de l'association. *L'adhésion est déductible des impôts pour 66% de sa valeur et dans la limite de 20% du revenu imposable - reçu fiscal automatique.*

3. Règlement de votre participation aux frais du chantier de 60 €

VOLONTAIRES POUR LA NATURE

A Pas de Loup

Sur internet via Helloasso :

<https://www.helloasso.com/associations/volontaires-pour-la-nature-a-pas-de-loup/evenements/29-08-05-09-2026-ecoc-hantier-gorges-de-l-ardeche>

En cas de difficultés pour payer en ligne, contactez-nous par mail info@volontairesnature.org afin de demander un RIB ou les démarches pour règlement par chèque.

Traitement de votre candidature

Volontaires Pour la Nature vous fera parvenir dans les meilleurs délais une réponse à votre demande. Soit :

. *Votre candidature est acceptée* : vous recevrez une feuille de route ainsi qu'une fiche d'appréciation à nous retourner dans un délai de 1 mois à compter de la date de votre retour. À réception de cette dernière, votre chèque de caution sera détruit.

. *Votre candidature est refusée* : vos chèques seront détruits / ne faites pas les virements

En cas d'annulation

Attention ! Dans le cas d'une annulation de votre part à moins d'un mois du début du chantier ou au cours de la mission, sans raison valable, votre chèque de caution sera encaissé pour compenser nos frais (démarches d'inscription, recherche d'un remplaçant en urgence, etc.).

L'adhésion à Volontaires Pour la Nature

L'adhésion est déductible des impôts pour 66% de sa valeur et dans la limite de 20% du revenu imposable. Seuls les adhérents peuvent participer aux chantiers et autres activités de l'association.

Si votre dossier n'est pas retenu, souhaitez-vous malgré tout, adhérer à notre Association et ainsi soutenir nos actions ?

O OUI, nous encaissons votre chèque O NON, nous déchirons votre chèque

Clauses d'annulation de la mission

En raison de conditions climatiques exceptionnelles, de l'absence du personnel d'encadrement pour cause de force majeure ou d'un nombre insuffisant de volontaires, un chantier peut être annulé.

L'association se dégage de toute responsabilité en cas de titre de transport non-remboursable.

Je certifie avoir lu et accepté les modalités d'inscription et accepte de collaborer avec la structure d'accueil à titre d'écovolontaire, sur la base du règlement en vigueur.

Date :

Signature :